

SENSIBILISATION AUX ARCHIVES : ARCHIVER EST UN ACTE MILITANT

30 Septembre et 1^{er} Octobre 2024

Vos demandes d'absences sont à déposer au plus tôt auprès de vos employeurs. (Le délai étant de 30 jours)

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

Syndicat CGT :

NOM :

PRENOM :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Formations syndicales suivies :

Formation d'accueil ou S'impliquer dans la CGT oui non si oui année

Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT oui non si oui année

Niveau 2 ou Développer la CGT oui non si oui année

CSE : oui non si oui année

CSSCT : oui non si oui année

Autres formations syndicales :

Les frais de stage par journée et par stagiaire s'élèvent à **20,00 €**

A renvoyer à
Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire
Secteur Formation Syndicale
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN
N° Tél : 02.47.38.53.81
Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires